



Pour l'Association « **Bien Vivre à La Rochette** »
le Président, Pierre LAURENT
à

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Objet : demande d'achèvement de la réhabilitation de la chapelle de La Rochette.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Dans un environnement qui aura rarement été aussi complexe et incertain tant sur le plan sanitaire que touristique et économique, les projets envisagés se retrouvent soumis à de fortes pressions. Malgré les changements de repères générés par la période actuelle, l'Association Bien Vivre à La Rochette reste mobilisée pour garder le cap fixé conjointement avec la Municipalité de Fontcouverte-La Toussuire.

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 13 août 2020, à laquelle participait le premier adjoint Pascal Dompnier, nous avons rappelé dans le bilan moral tout l'intérêt qu'il y a à sauvegarder et à entretenir des bâtiments comme la chapelle, qui n'est qu'un des aspects certes, mais pas le seul, des marques de la vie d'un temps passé, révolu peut-être, comme les croix, les oratoires, les moulins, les fours à pains, les remises des pompes, les bâtiments de pierre ou de bois ... qui ont tous une histoire vécue et symbolique, qui ont tous quelque chose de fort et de fragile à protéger, et que nous nous devons de transmettre.

Nous avons relevé les projets de la nouvelle équipe municipale élue en mars 2020, qui se veut impliquée dans la vie locale et associative avec des axes clairs, et la volonté de poursuivre les réalisations déjà engagées comme la continuité de la réhabilitation de la chapelle de La Rochette. Au constat de notre collaboration constructive dans les années précédentes, l'Association Bien Vivre à La Rochette a souhaité voir se finaliser les travaux par :

- la pose de cheneaux pour assurer un bon assainissement des murs,
- une réfection du crépis de la façade d'entrée car certaines parties sont dégradées, et cela donnerait un bel aspect au bâtiment.

Quant à la finalité de l'utilisation de la chapelle, elle se précise, mais déjà ses cloches ont pu sonner lors du passage du mariage de Lorna Bonnel et de Benjamin Deléglise, nouveaux résidents à La Rochette, et des touristes occupant les trois Gîtes du hameau ont pu apprécier le cadre qui s'offrait à eux, bâtiments et site.

En vous remerciant encore de toute l'aide que la Municipalité nous apporte pour la réalisation de notre projet de sauvegarde de cette belle chapelle, et sur son engagement pour « le bien vivre » dans les différents hameaux de la commune, nous espérons pouvoir compter sur le soutien du Conseil Municipal pour prendre les décisions adaptées pour l'achèvement des travaux de réhabilitation de la chapelle Saint Roch et Saint Sébastien de La Rochette.

Très cordialement,

La Rochette le 19 février 2021
Pierre LAURENT
pour les membres du bureau